

PROJET PÉDAGOGIQUE

2025 – 2026

A.L.S.H.

(Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Mairie de Saverdun

ENFANTS/JEUNES DE 3 À 13 ANS



TABLE DES MATIÈRES (p. 2)

1. INTRODUCTION (p. 3 et 4)

2. LA STRUCTURE ORGANISATRICE (p. 5 à 9)
 - 2.1. LE CONTEXTE (p. 5)
 - 2.2. NOS PARTENAIRES (p. 5 et 6)
 - 2.3. LES INTENTIONS ÉDUCATIVES ET PÉDAGOGIQUES (p. 6)
 - 2.4. LES LOCAUX (p. 7 à 9)

3. LE PUBLIC (p. 10 à 14)

4. L'ÉQUIPE D'ANIMATION (p. 15 à 18)
 - 4.1. L'ORGANIGRAMME (p. 15)
 - 4.2. LES RÔLES (p. 16 à 18)

5. LE "PLAN MERCREDI" (p. 19 et 20)

6. LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES (p. 21 à 23)

7. LE FONCTIONNEMENT (p. 24 et 25)
 - 6.1. LA JOURNÉE « TYPE » (p. 24)
 - 6.2. LES REPAS (p. 25)
 - 6.3. LE TRANSPORT (p. 25)

8. L'ÉVALUATION DU PROJET (p. 25)

- ❖ ANNEXE N° 1 : DOSSIERS SANITAIRES, ADMINISTRATIFS, PÉDAGOGIQUES

1. INTRODUCTION

Qu'est-ce que l'A.L.S.H. extrascolaire de la Mairie de Saverdun ?

Notre Accueil de Loisirs Sans Hébergement extrascolaire a pour mission d'accueillir les enfants en dehors du temps scolaire et de proposer aux familles des lieux et des temps de loisirs éducatifs et récréatifs pour leur(s) enfant(s).

Il accueille les enfants fréquentant les écoles de Saverdun et les enfants résidant sur les communes voisines pour des activités de loisirs sur des temps journaliers ou des demi-journées.

L'objectif étant que les enfants puissent s'évader librement et s'épanouir pendant leur temps de loisirs. Il revient à l'équipe d'animation d'aménager, de créer, d'animer un climat propice aux découvertes, aux rencontres, afin que l'enfant puisse s'y construire, vivre ses expériences, en sécurité, à son rythme et selon sa maturité.

Notre Accueil de loisirs est soumis à déclaration auprès des services de l'état Jeunesse et sport et doit répondre à certaines conditions :

- La présence d'un projet éducatif.
- La présence d'une équipe d'animation qualifiée (directeur(s) et animateurs).
- Le respect d'un taux d'encadrement (animateurs/enfants).
- La présence d'un projet pédagogique élaboré par l'équipe de l'A.L.S.H.

Quelles sont ses missions ?

Les accueils de loisirs offrent une fabuleuse expérience de la collectivité en permettant aux enfants d'être ensemble, de prendre en compte l'autre, de se confronter, collaborer, échanger, partager... Cette expérience peut se faire en portant attention à l'épanouissement de chacun au sein du groupe. Ainsi il est très important de considérer l'enfant dans son individualité pour l'aider à trouver sa place et à se réaliser.

Une structure de loisirs est un autre lieu de réalisation sociale pour l'enfant et à travers nos actions, nous nous devons de faire émerger les richesses et les potentialités de chacun, pour en faire des personnes autonomes, responsables et solidaires.

**« L'enfant n'étant la reproduction de personne
est en fait une création définitivement unique » A. Jacquard**

Un centre de loisirs se doit d'être :

Un lieu ouvert à tous

- Un accueil de loisirs doit accueillir TOUS les enfants et les jeunes de la même façon.
- Les activités seront accessibles à tous les enfants quels que soient leur handicap, leur âge, leur origine sociale ou raciale, et auront pour but de favoriser l'intégration de chacun dans le respect des différences.

Un lieu éducatif

- Fréquenter un centre de loisirs éducatifs, c'est grandir, s'épanouir, s'émanciper... en jouant, en pratiquant une diversité d'activités culturelles, sportives et de loisirs, en créant des projets avec d'autres... C'est continuer à apprendre, autrement.

Un lieu d'envies

- Il est un espace fédérateur d'énergies, d'envies, de projets, qui répond aux besoins des enfants d'un territoire. Le centre de loisirs est un espace citoyen, constructeur du vivre et de l'agir ensemble.

2. LA STRUCTURE ORGANISATRICE

2.1. LE CONTEXTE

La gestion de notre centre de loisirs est assurée par la Mairie de Saverdun, son fonctionnement est assuré par le biais des budgets qui lui sont attribués en conseil municipal.

Saverdun est une commune située dans un territoire aux caractéristiques rurales qui compte 4 902 habitants (source I.N.S.E.E.). Elle se trouve dans le département de l'Ariège, en région Occitanie à 30 kms à vol d'oiseau de Foix, préfecture du département, à 13 kms de Pamiers, sous-préfecture, et à une cinquantaine de kilomètres de Toulouse. Elle fait partie de la Communauté de Communes des Portes d'Ariège Pyrénées et se place comme la cinquième plus grande ville d'Ariège derrière Pamiers, Foix, Lavelanet et Saint-Girons. C'est la première agglomération ariégeoise sur l'axe de la route nationale 20 qui relie Toulouse à la frontière espagnole d'où son surnom « Porte d'Ariège ». Saverdun rassemble en 2020 une population dont 33,1% ont moins de 30 ans parmi lesquels 17,7% ont moins de 15 ans.

Saverdun, étant une ville dynamique tant sur le plan sportif que culturel, compte un grand nombre d'infrastructures dont notre centre de loisirs peut profiter tel que ; stade et city stade, terrains de tennis, gymnase, piscine, boulodrome, cinéma, centre culturel, musée éphémère ou encore parcs de jeux.

Beaucoup de domaines sont représentés par le tissu associatif de la Ville de Saverdun, ce qui nous permet, en outre, d'enrichir et développer nos partenariats.

La Mairie de Saverdun a décidé en 2001 d'inclure le service enfance dans sa politique et d'en assurer le bon fonctionnement. Depuis 1983, il existait déjà un A.C.C.E.M. (Accueil Collectif à Caractère Éducatif de Mineurs) qui avait pour gestionnaire l'association les Francas, avant d'être repris par l'association Saverdun Loisirs au début des années 1990.

2.2. NOS PARTENAIRES

- Le personnel municipal, les services techniques de la mairie : pour les besoins en interventions techniques, maintenance et nettoyage des locaux.
- La C.A.F. (Caisse d'Allocation Familiale) pour le financement et pour le dispositif CAMINEL.
- CAMINEL : pour l'accompagnement des enfants en situation spécifique ou en difficulté au sein des structures de loisirs.

- Les associations de la commune : pour des interventions sur l'A.L.S.H. ou des futurs partenariats pour des événements.
- La maison de retraite, la crèche et les autres accueils de loisirs : pour des projets en communs ou pour des interventions.
- La P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile) concernant les enfants de moins de six ans : pour un suivi des enfants.
- La D.D.C.S. (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) : pour les déclarations, recommandations et suivi de la mise en place d'un A.L.A.E. / A.L.S.H.

2.3. LES INTENTIONS ÉDUCATIVES ET PÉDAGOGIQUES

Le P.E.G. (Projet Éducatif Global), renouvelé pour la période 2023-2026, de la Mairie de Saverdun constitue le cadre de sa politique éducative. Il vise à donner plus de cohérence et d'efficacité aux divers projets et garantir la continuité éducative entre ces divers projets et les temps éducatifs (scolaire, péri et extra-scolaire), permettant la réussite et l'épanouissement des enfants et des jeunes à travers une conception globale de l'éducation et de la vie en société.

Trois enjeux majeurs ont été relevés lors de son élaboration :

- La manière de se comporter, d'être, d'agir, de se conduire dans son environnement.
- L'apprentissage par la découverte.
- Le bien être comme vecteur d'épanouissement personnel.

Cinq axes découlent de ce projet pour permettre sa mise en œuvre :

- La parentalité.
- L'accompagnement à l'engagement citoyen.
- L'inclusion des enfants à besoins spécifiques.
- La valorisation de l'éducation artistique et culturelle.
- Le développement des pratiques et des comportements visant le bien-être et l'épanouissement personnel.

La Mairie de Saverdun priorise donc l'éducation notamment en favorisant l'épanouissement de l'enfant. C'est pourquoi, nous, A.L.S.H., soutenons le fait de choisir la qualité comme principe majeur devant guider nos actions et nos offres de loisirs proposées aux enfants et aux jeunes, et œuvrons dans ce sens.

2.4. LES LOCAUX

Notre accueil de loisirs est organisé sur trois bâtiments à Saverdun :

- Le groupe des P.S. et le groupe des M.S./G.S. intègrent les locaux de l'A.L.S.H./A.L.A.E. au niveau du rez de chaussée de l'école maternelle Charles Perrault.
- Le groupe des C.P./C.E.1 occupe les locaux de l'A.L.S.H./A.L.A.E. situé au bâtiment G3 de l'école primaire Pierre et Marie Curie.
- Le groupe des C.E.2/C.M.1/C.M.2 dispose des locaux dédiés à l'A.L.S.H./A.L.A.E. du bâtiment G2 de l'école primaire Pierre et Marie Curie.

De nombreux autres espaces le composent :

- Un restaurant scolaire, où déjeune l'ensemble des enfants, qui se situe dans l'enceinte du bâtiment G3.
- Un nouveau bâtiment entièrement dédié à l'A.L.S.H./A.L.A.E. dans l'enceinte du bâtiment G3. Tous les enfants profitent de cet espace neuf et moderne. Pensé et bâti dans un souci de confort, de bien-être et de sécurité de ses utilisateurs, atelier de bricolage, espace activités manuelles en tous genres, salle motricité et d'expression corporelle, ainsi qu'infirmier, sont réunis pour accueillir au mieux les enfants.
- Une salle polyvalente, située entre les écoles maternelle et primaire, est à notre disposition.
- Un Jardin potager pédagogique, créé et exploité avec les enfants, se trouve également entre les deux écoles.
- Le bureau d'accueil principal et de l'équipe de direction de l'A.L.S.H./A.L.A.E. est situé dans l'enceinte du bâtiment G3, un second se trouve dans les locaux de l'A.L.S.H./A.L.A.E. maternelle.

Tous les bâtiments sont équipés de sanitaires, dont ceux du bâtiments G2 ont été entièrement repensés et rénovés au cours de l'année scolaire 2022/2023.

À cela s'ajoute un environnement favorable à la pratique des activités en extérieur puisque que chacun des bâtiments a sa propre cour dotée d'espaces de jeux adaptés à chaque tranche d'âge :

- Les structures de jeux d'extérieur et les aires de jeux à la maternelle ont été entièrement repensées. En 2024, cette cour a bénéficié d'une re-végétalisation complète et de nouveaux espaces de jeux.

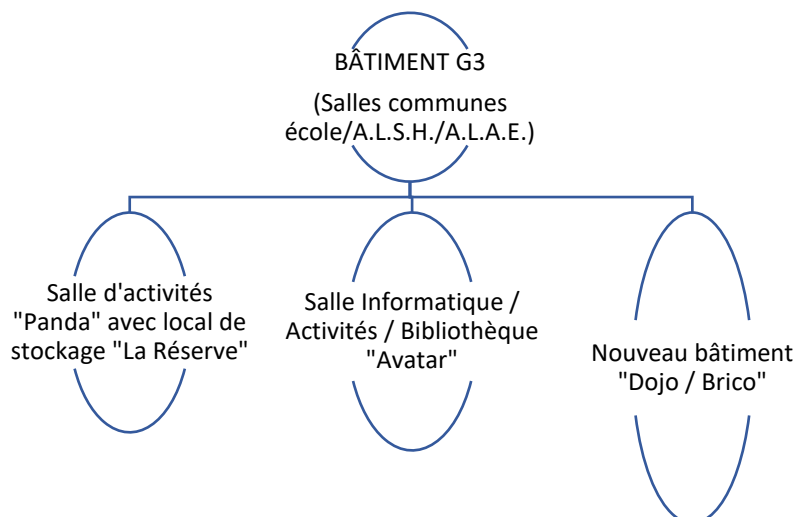
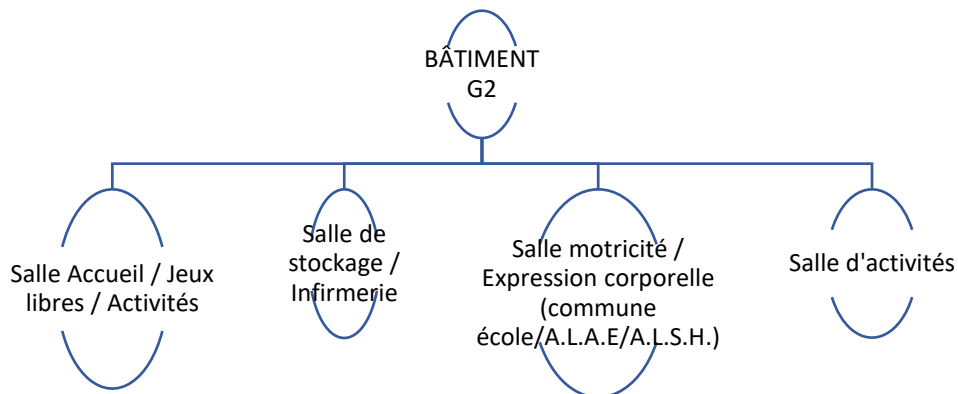
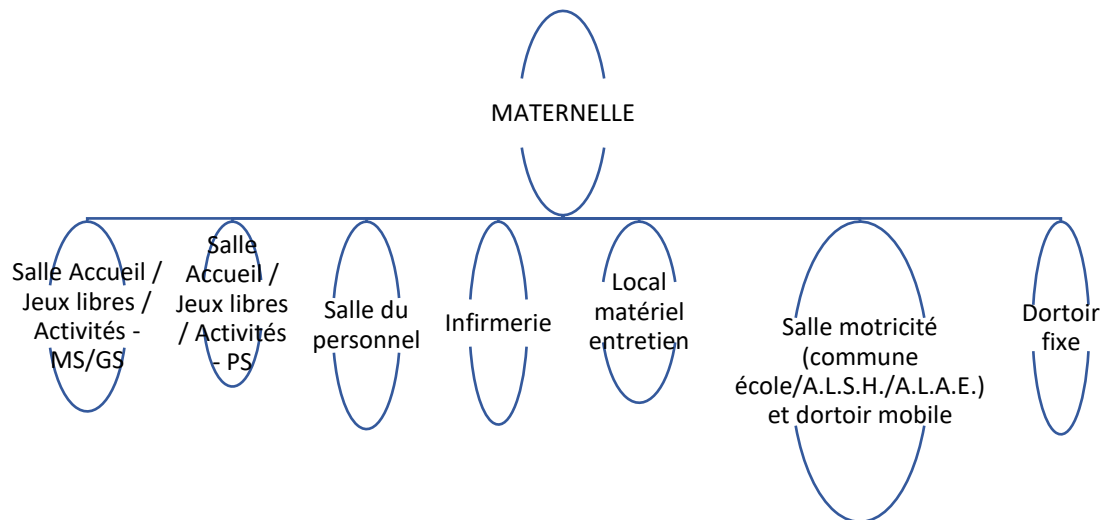
- Les cours des bâtiments G2 et G3 sont équipées de panneaux de basket, mobilier en bois et autres jeux d'extérieur.

L'ensemble de ces espaces garantissent la sécurité physique, morale et affective des enfants par leur aménagement et par leur utilisation. Ils sont entretenus au quotidien par les services techniques de la Ville de Saverdun avec qui nous communiquons via une application (FluxNet) pour toutes nos demandes concernant nos locaux.



©Google Maps

De plus près (et qui n'a pas été précédemment évoqué) :



3. LE PUBLIC

Nous accueillons des enfants âgés de 3 à 13 ans dont un grand nombre de familles travaille dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres autour de Saverdun (Toulouse, Foix, Pamiers...). Notre public, réparti sur trois groupes, peut donc être présent sur l'amplitude totale d'accueil du centre de loisirs. De plus en plus d'enfants non scolarisés sur nos écoles ou qui ne résident pas à Saverdun fréquentent nos A.L.S.H./A.L.A.E.

PS

Nous avons fait le choix de constituer un groupe avec seulement les enfants âgés de 3 ans afin de respecter au mieux leur rythme avec des temps d'animation courts, des temps calmes, des temps de sieste...

Deux animateurs seront en charge de ce groupe pour pouvoir répondre aux besoins individuels des enfants au sein du collectif.

MS/GS

Ce groupe est celui dont l'effectif d'enfants est le plus conséquents. Nous avons cependant fait ce choix pour permettre au GS d'être dans un climat plus adapté à leur rythme.

C'est pourquoi trois animateurs auront la responsabilité de ce groupe.

CP/CE1

C'est un groupe qu'il faut accompagner dans l'acquisition de l'autonomie, dans la gestion de la vie quotidienne, mais aussi sur des temps d'animation.

Nous attribuons deux animateurs à ce groupe afin de pouvoir accompagner au mieux les enfants dans leur développement moteur et affectif.

CE2/CM1/CM2

C'est le groupe des plus grands. Les temps d'accueils leur permettent de créer du lien social, de jouer, d'avoir une ouverture à la culture, de développer leur créativité et leur motricité.

Deux animateurs seront en charge de mettre les enfants de ce groupe en situation de découverte et de leur proposer des animations et des temps de vie collective plus adaptés à leur tranche d'âge.

Les enfants de 3 à 6 ans

Les enfants ont des besoins spécifiques liés au développement de leur corps, de leur pensée, du langage, de la socialisation et de leur rapport au temps et à l'espace. Le respect de leurs besoins conditionne leur disponibilité pour apprendre mais aussi, et surtout, leur santé et leur épanouissement. Ils sont en plein développement psychomoteur, ils s'exercent à devenir autonomes dans les gestes de la vie quotidienne et ils apprennent à vivre en collectivité.

Besoins physiologique (alimentation, sommeil, mouvement)
Besoin d'affection, de sécurité et de communication
Identification aux parents du même sexe
Prise de conscience de son corps et de sa personne
Exploration du milieu, besoin d'expérience et de manipulation
Curiosité du sexe opposé
Instabilité et variation des intérêts

À 3 ans

L'enfant commence à grandir et à prendre conscience qu'il n'est pas tout seul. Il va ainsi - petit à petit - jouer avec ses pairs et progresser au niveau du langage, de la motricité globale (grimper, courir, glisser, etc.) et fine (par exemple l'apparition - dans ses dessins - du bonhomme).

Sur le plan psychomoteur : il sait faire du tricycle, s'habiller et manger seul, taper dans un ballon avec son pied, lancer une balle avec ses 2 mains, monter les escaliers en mettant un pied sur chaque marche, empiler plusieurs cubes, tourner les pages d'un livre, et la propreté diurne (de journée) est généralement acquise.

Sur le plan social : l'enfant affirme son identité et exige de faire les choses seul. Il aime être l'objet de toutes les attentions et imposer son point de vue. Il est capable de différencier les genres (fille / garçon) et il aime les jeux d'imitation (jeux de rôles, jeux symboliques).

Du point de vue intellectuel et du langage : ce sont les premiers dessins de bonshommes « têtards » qui apparaissent. L'enfant sait énumérer les choses qui composent une image. Il est en plein dans la période du « pourquoi ? » et pose beaucoup de questions. Il veut en effet savoir et comprendre l'utilité des choses. Il sait dire entre 800 et 1000 mots, et il en comprend environ 3000. Quant aux couleurs, il sait les reconnaître et les nommer.

À 4 ans

Les progrès dans tous les domaines sont conséquents (langage, motricité, attention, etc.)

Sur le plan psychomoteur : il peut commencer à apprendre à faire du vélo, il sait descendre les escaliers, lancer, et couper avec une paire de ciseaux en suivant une ligne.

Sur le plan social : il comprend les règles, les limites et les interdits si on les lui explique. Il commence à savoir exprimer les émotions de base (joie, colère, tristesse, peur, dégoût, surprise) et il aime se donner en spectacle !

Du point de vue intellectuel et du langage : ses dessins deviennent plus précis, il sait reconnaître son prénom en lettres capitales et repérer les différents moments de la journée (matin, midi, après-midi, soir et nuit). Il est capable de dire son âge et il a mémorisé des comptines. Il connaît au moins 15 verbes d'action (manger, dormir, boire, etc.) et il utilise les pronoms personnels (je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles). Il faut être particulièrement vigilant quant au vocabulaire que l'on utilise au quotidien : il répète les gros mots et s'en amuse !

À 5/6 ans

L'enfant comprend qu'il est un individu à part entière et qu'il fait partie d'une famille et d'une société. Il apprend à communiquer et à se faire respecter.

Sur le plan psychomoteur : il colorie sans dépasser les contours, il sait découper en suivant des tracés variés, il distingue sa gauche et sa droite et il sait sauter à cloche-pied ou à pieds-joints.

Sur le plan social : il devient moins égocentrique et s'ouvre vers l'extérieur. Il joue avec des camarades du même sexe (fille avec fille, garçon avec garçon) et les imite. Il apprend à communiquer en expliquant et en justifiant par des phrases construites.

Du point de vue intellectuel et du langage : il connaît les jours de la semaine, il compte au moins jusqu'à 10 et sait décrire une image. Il parle avec plus de 3000 mots et il en comprend plus de 10000. Il définit les objets par leur usage (par exemple, un téléphone pour téléphoner) et il fait des erreurs de conjugaison ("il a pleuvu !").

Les enfants de 6 à 12 ans

Cette période correspond à ce que l'on appelle la « période de latence » : l'enfant n'est plus un tout petit, il continue de grandir et de se construire mais il n'est pas encore arrivé au stade des grands bouleversements de l'adolescence. C'est également la période de « l'âge scolaire » : la vie en groupe y prend une importance croissante.

<u>De 6 à 8 ans</u>	<u>De 8 à 10 ans</u>	<u>De 10 à 12 ans</u>
Besoins physiologiques (alimentation, sommeil, mouvement)	Besoin physiologiques (alimentation, sommeil, mouvement)	Besoins physiologiques (alimentation, sommeil, mouvement)
Besoin d'affection, de sécurité et de communication	Besoin d'affection, de sécurité et de communication	Besoin d'affection, de sécurité et de communication
Identification aux parents du même sexe	Les parents ne sont plus la seule référence (les copains, le maître, l'animateur)	Besoin de se situer comme "grands", on ne joue plus avec les "petits" et on rejette les jeux de "petits"
Prise de conscience de son corps et de sa personne	Apparition d'un besoin de compétition, de se mesurer à l'autre	Besoin de compétition
Exploration du milieu, besoin d'expérience et de manipulation	Besoin de justice et d'équité	Besoin de justice et d'équité
Curiosité du sexe opposé	Début d'une séparation filles/garçons (on ne joue plus ensemble)	La séparation des sexes devient opposition dans certaines occasions
Besoin de socialisation (sens du donner et du recevoir, échange)	La socialisation s'affirme (la bande de copains, la règle)	Formation des bandes
	Besoin de s'exprimer par des réalisations achevées : l'objet	Maturation (généralement plus rapide pour les filles)

En ce qui concerne son développement intellectuel

L'imagination de l'enfant est débordante. Il prend plaisir à inventer, à se raconter des histoires... et même à mentir. Il consacre une grande partie de son énergie aux apprentissages scolaires. Durant cette période, le cerveau est en constante construction : l'enfant ne pourra pas tout apprendre et comprendre en même temps, mais cela viendra progressivement avec du temps, de la manipulation et des explications.

Vers 7/8 ans, il va intégrer la notion de conservation : il va ainsi comprendre que deux quantités égales demeurent égales malgré une transformation apparente du moment que rien n'a été enlevé ou ajouté aux deux quantités en question (exemple : il va admettre qu'il y

a autant d'eau dans un bac plat rectangulaire que dans une colonne, car rien n'a été enlevé ou ajouté).

C'est le stade des opérations concrètes (puis formelles, d'environ 11 à 19 ans) où il apprend à manier les idées : il commence à utiliser une pensée logique seulement en situation concrète. Dans ce stade du développement cognitif, les enfants ne sont pas encore capables d'utiliser la pensée abstraite : appliquer leurs connaissances sur un thème qu'ils ne connaissent pas leur est encore compliqué. Pour pouvoir raisonner correctement et efficacement, ils ont besoin de manipuler. Ils posent beaucoup de questions : ils veulent comprendre les choses. C'est également la période où l'enfant veut être autonome : il va apprendre, petit à petit, à se débrouiller seul.

En ce qui concerne son développement moteur

L'enfant est beaucoup plus habile et coordonné dans ses mouvements, et il va continuer à progresser et à se perfectionner. La force s'accroît considérablement durant cette période et les enfants (surtout les garçons) aiment se confronter aux autres, se mesurer à des « rivaux » (avec un goût prononcé pour les jeux violents). La rapidité, la précision et l'endurance vont également se développer d'une manière très marquée et se manifester dans les jeux de compétition. Concernant le dessin, les représentations sont plus réalistes et l'enfant apprend petit à petit à respecter les perspectives et les proportions. C'est une période où les enfants grandissent plus vite et où apparaissent les premiers signes de la prépuberté.

En ce qui concerne son développement affectif

Les enfants ont énormément besoin de leurs parents durant cette période. Ils ont besoin de communiquer et échanger avec eux, et ils s'identifient à eux. À partir de 6/7 ans, l'enfant est en demande d'autonomie : il veut faire seul. Il est important de lui laisser, petit à petit, son autonomie. Il est également primordial que les enfants puissent, durant cette période, s'ouvrir sur le monde qui les entoure et aller à la rencontre d'autres personnes (hors du cercle familial). L'enfant doit découvrir le monde et devenir autonome grâce à l'accompagnement de l'adulte.

4. L'ÉQUIPE D'ANIMATION

4.1. L'ORGANIGRAMME

Nom, Prénom	Fonction	Diplôme
COORDINATION		
FIORENTINO Laure	Directrice Service Enfance / Jeunesse	BAFD, Licence lettres modernes
POMMÉ Jordan	Coordinateur Service Enfance	CAP PE, BAFA, BP JEPS AS, UC DIRECTION
DIRECTION "VACANCES SCOLAIRES" / A.L.S.H.		
POLION Bénédicte	Directrice	CQP AGEE, BP JEPS AGFF, UC DIRECTION
GERMA Aurélie	Directrice adjointe	BAFD
DIRECTION "MERCREDIS" / A.L.A.E.		
BRIAND Josselin	Directeur	BAFD en cours
MYARD Lou	Directrice	BPJEPS
THERON Marion	Directrice	BAFA
ANIMATEURS ET ANIMATRICES A.L.S.H./A.L.A.E.		
BELINGUIER Patrick	Animateur	BAFA, BEES APT
BOYER Valentin	Animateur	BAFA
COMPAN Océane	Animatrice	BAFA
EYCHENNE Julien	Animateur	BAFA
FONQUERGNE Nelly	Animatrice	BAFA
MARTY Célia	Animatrice	BAFA
MENEGALLI Kévin	Animateur	BP JEPS éducateur sportif, spécialité Judo-Jujitsu
DOS SANTOS Valentin	Animateur	BAFA
COUERON Peggy	Animatrice	BAFA
PEYRARD Kyliam	Animateur	BP JEPS Art du cirque
RAHAJASON Jeremy	Animateur	Licence STAPS entraînement sportif, spécialité Basket
ROSSI Kévin	Animateur	BAFA
SAMARA Nathalie	Animatrice	BAFA
FOURNIÉ Marie-Marthe	Animatrice	BAFA
THERON Marion	Animatrice	BAFA
TORRES Elodie	Animatrice	BAFA
COSTES Elodie	Animatrice	BAFA

4.2. LES RÔLES

La Coordination

- Coordonner les équipes d'animation des différentes structures
- Gérer les relations avec les partenaires et les élus
- Être garante de la mise en œuvre du projet éducatif local
- Gérer les relations avec les acteurs de la commission enfance
- Être garante des équipes d'animation

La Direction

- Être garante de la sécurité physique et affective des enfants.
- Être garante de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Est en charge de la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel.
- Gérer les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité, ...).
- Est en charge de la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle).
- Associer les parents à la vie du centre.
- Être un exemple pour l'équipe d'animation et garante des postures et attitudes professionnelles.
- Déterminer avec la Coordination les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement de l'ALSH.
- Organiser l'accueil et le départ des enfants.

Elle a des fonctions liées à l'accompagnement des animateurs :

- A un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
- De socialisation qui consiste à transmettre un langage, des attitudes, des comportements et à faire repérer les contraintes et les règles de l'organisation propre à l'accueil.
- De transmission des connaissances qui consiste à faire acquérir des savoir-faire, des capacités de communication, des savoirs théoriques en lien avec la pratique.
- L'évaluation qui consiste à aider l'animateur à mesurer l'écart, le cas échant, entre le profil de poste et sa mise en pratique

Les animateurs et animatrices

Auprès des enfants :

- Garant de la sécurité physique, affective et morale des enfants.
- À l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Sait accepter le refus, solliciter sans forcer.
- Est force de proposition et s'adapte à toutes les situations.
- Sait adapter les activités à l'âge des enfants et au moment de la journée.
- Propose des projets et les aboutis.
- Gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Respecte les enfants en tant qu'individu à part entière, construit des relations de qualité et de confiance avec tous les enfants.
- Donne des limites et un cadre aux enfants.
- Fait part à la direction des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes).
- Connaît les différentes règles de sécurité liées aux activités.

Avec ses collègues :

- Respecte ses collègues.
- Sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Participe activement aux réunions de préparation.
- Est cohérent avec ses collègues pour l'organisation et les règles de vies.
- Sait quotidiennement se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Travaille en collaboration avec l'équipe de direction ainsi qu'avec ses collègues.

Avec les parents :

- Respecte le secret professionnel.
- Est présent, souriant, poli lors des accueils.
- Peut à la demande de la direction faire un bilan de la journée de l'enfant aux parents.

- Sait répondre à des demandes d'organisations ou sait orienter vers les personnes concernées.
- En général : L'animateur/animatrice a une attitude professionnelle avec tous les partenaires

Les attentes au niveau de l'équipe d'animation :

- Organisation de chaque temps de la vie quotidienne :
 - Aménagement de l'espace : chaleureux et adapté aux rituels ou besoins de chaque enfant.
 - Transition : organisée par l'équipe d'animation en privilégiant de manière adaptée l'autonomie de chaque enfant.
 - Sensibilisation : organisée par l'équipe d'animation afin de créer un univers imaginaire ou autre en fonction de l'animation proposée, temps clé pour donner l'envie aux enfants de participer.
 - Grand jeu : organisés et mis en place par l'équipe d'animation. Ces grands jeux devront répondre aux besoins de tous les enfants pour créer une cohésion entre tous (adultes/enfants).
 - L'hygiène : l'équipe d'animation respectera les règles d'hygiènes et veillera à leur transmission aux enfants autant au sein de la structure que sur les sorties extérieures.
 - Le change des plus jeunes : sera fait le plus discrètement possible et se voudra rassurant. Par contre si cela devient systématique, cela sera signalé aux parents.
 - La santé et les soins : les soins seront prodigués avec sérieux et professionnalisme. Un registre de soins sera tenu par un assistant sanitaire titulaire du PSC1.
 - Les repas : seront équilibrés et pris à des heures régulières. Ce temps permettra de découvrir de nouvelles saveurs. Ce sera un temps fort d'échanges et de partage.

5. LE “PLAN MERCREDI”

Le “Plan Mercredi” est un label qui atteste et garantit un haut niveau de qualité des temps périscolaires, en particulier le mercredi. La collectivité s’engage à mettre en place des activités éducatives de grande qualité dans un cadre structuré.

Le cadre de sa mise en œuvre est celui d’un accueil de Loisirs déclaré, associé à un projet éducatif de territoire et respectant une « **charte qualité Plan Mercredi** »

Le but du “Plan Mercredi” est de consolider, pour tous les enfants, une offre éducative de qualité permettant leur développement et leur épanouissement. Afin de développer le savoir vivre ensemble, de faire de notre commune un territoire solidaire et respectueux et permettre l’accès de tous aux activités éducatives, sportives, artistiques et culturelles.

La démarche du “Plan Mercredi” consiste à s’appuyer, au regard de la dynamique lancée, sur la prise en compte des besoins de l’enfant, sur les acquis des projets éducatifs de territoire (P.E.D.T.), notamment en matière de démocratisation des activités sportives et culturelles, de leur complémentarité avec le temps scolaire et d’ancrage sur le territoire, sur ses acteurs et sur ses ressources.

CHARTRE DE QUALITÉ DU “PLAN MERCREDI”

La commune assure la mise en place et la bonne coordination du “Plan Mercredi” (mise en place d’un Comité de Pilotage). La collectivité est accompagnée par les services de l’Etat pour élaborer son P.E.D.T. labellisé “Plan Mercredi”, établi sur la base d’une charte de qualité.

La charte de qualité “Plan Mercredi” organise l’accueil du mercredi autour de quatre axes :

- Veiller à la complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires.
- Assurer l’inclusion et l’accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l’accueil de loisirs, en particulier des enfants en situation d’handicap. C’est en jouant et pratiquant ensemble que les enfants apprendront la tolérance, le respect de leur différence et la solidarité.
- Inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs.
- Proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvre, spectacle, exposition, tournoi, etc...).

La commune de Saverdun s'appuie sur le réseau associatif local et les ressources du territoire afin d'intégrer les différents axes de la Charte de qualité.

LES LOCAUX

Durant les mercredis l'accueil de loisirs est organisé sur trois bâtiments :

- Les groupes P.S. et M.S./G.S. intègrent les locaux A.L.A.E./A.L.S.H. au niveau du rez de chaussée de l'école maternelle Charles Perrault.
- Le groupe C.P./C.E.1. occupe les locaux A.L.A.E./A.L.S.H. situés au bâtiment G3 de l'école primaire Pierre et Marie Curie.
- Le groupe C.E.2./C.M.1./C.M.2. dispose des locaux dédiés à l'A.L.A.E./A.L.S.H. du bâtiment G2 de l'école Pierre et Marie Curie.

6. LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Notre projet pédagogique - en lien avec le P.E.G. (Projet Éducatif Global) de notre structure organisatrice, découlant lui-même du P.E.D.T. (Projet Éducatif De Territoire) - s'articule autour de valeurs simples et citoyennes (dont vous trouverez le détail dans le tableau ci-après) qui nous tiennent à cœur.

Nous avons bien sûr conscience qu'il s'agit d'une période de vacances, nous tâcherons donc de prendre le temps de faire passer ces valeurs de façon ludique et dans la bonne humeur, en prenant soin de toujours respecter les rythmes et besoins de chacun !

« VACANCES »			
Publics	Objectifs Généraux	Objectifs Opérationnels	Actions
ENFANTS	Donner du sens à la présence de l'enfant	Donner des repères à l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des rituels au quotidien (aménagement des espaces en lien avec le thème, personnalisation des groupes...) - Jeux de Connaissance du groupe.
		Prendre en compte la parole de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> - Co-construction des règles de vie. - Bilan de journée, avec recueil de la parole des enfants.
		Impliquer les enfants pour une participation active	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'écriture et publication de communication
	Permettre à l'enfant de se réaliser	Valoriser l'éducation artistique & culturelle	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'un "Forum des idées", inspiré du principe du "Forum des associations", permettant aux enfants de découvrir, proposer et choisir des activités en exprimant librement leurs envies.
		Donner accès à la Découverte	<ul style="list-style-type: none"> - Découverte et proposition d'animations variées. - Découverte de pratiques innovantes.
		Développer les pratiques et les comportements visant le bien-être	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition d'ateliers "bien-être" (Yoga, étirements, mandalas...) lors des accueils des matins et soirs.
	Accompagner l'enfant dans l'engagement citoyen	Développer des comportements solidaires et responsables au sein du groupe	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de "missions solidaires" quotidiennes, tournantes et volontaires, telles que : accueillir les nouveaux enfants, aider à préparer/ranger un espace d'activité, veiller au respect du matériel commun, être "médiateur junior" lors de petits conflits du quotidien (avec un animateur en soutien).
		Eduquer à l'alimentation durable	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'une journée autour de l'alimentation durable avec des ateliers cuisines, des jeux, des ateliers de sensibilisation. - Ateliers jardinage en suivant les saisonnalités en passant par

			<p>les plantations, les récoltes et jusqu'à l'assiette.</p> <ul style="list-style-type: none"> -
FAMILLES	Entretenir le lien avec les familles	Développer la communication avec les familles	<ul style="list-style-type: none"> - Affichage ALSH avec les informations essentielles. - Communication régulière sur les activités, projets, temps forts vécus pendant nos vacances.
		Mettre en place des temps conviviaux avec les familles	<ul style="list-style-type: none"> - Inviter les parents les lundis de chaque semaine de vacances, lors de l'accueil du matin, sur le site de leur enfant pour découvrir le lieu, les programmes et l'équipe d'animation autour d'un petit déjeuner. - Faire participer les familles lors des accueils du soir. - Impliquer et inviter les familles lors d'évènements.
		Accompagner et orienter les familles en fonction des situations	<ul style="list-style-type: none"> - Protocole d'Accueil Individualisé.
EQUIPE DE DIRECTION	Renforcer la cohésion dans l'équipe	Veiller à la cohérence du cadre	<ul style="list-style-type: none"> - Règles communes A.L.S.H. vacances / A.L.A.E. mercredis - Référents. tes A.L.S.H. / A.L.A.E. qui veillent au cadre.
		Travailler ensemble autour d'objectifs communs	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions communes dans l'année (3). - Travailler les actions du projet pédagogique.
EQUIPE D'ANIMATION	Accompagner et former l'équipe	Ouvrir l'équipe à de nouvelles méthodes pédagogiques	<p>Mise en place de réunions à thème :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travailler la co-construction des règles de vie avec les enfants (négociable/non négociable). - Travailler l'animation des bilans de journée (outil pour l'évaluation de son projet). - Travailler l'animation des Grands-Jeux
		Développer la créativité et l'imaginaire	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un jeu de cohésion par l'équipe. - Recherche actives des thèmes à proposer. - Création d'univers, décors.
		Amener les animateurs à réfléchir aux enjeux d'une journée en centre de loisirs	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration et mise en place de projets d'animation complet (Cf. outils pédagogiques en annexe).

« PLAN MERCREDI »			
Publics	Objectifs Généraux	Objectifs opérationnels	Actions
ENFANTS	Donner du sens à la présence de l'enfant	Maintenir la qualité d'accueil des enfants à besoins spécifiques et porteurs d'handicap	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre avec les familles - Développer la formation à destination des animateurs - Accompagnement du dispositif CAMINEL - Mise en place d'un livret d'accueil - Aménagement de l'espace
		Permettre à l'enfant de s'approprier sa journée	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan de journée avec recueil de la parole des enfants - Programme d'animation fait par les enfants - Recensement des envies des enfants
FAMILLES	Développer le lien avec les familles	Mettre en place des temps conviviaux avec les familles	<ul style="list-style-type: none"> - Temps convivial avec les familles - Faire participer les familles lors des accueils - Impliquer et inviter les familles lors d'évènements - Échange lors des accueils
PARTENAIRES	Valoriser la richesse du territoire	Mise en place de partenariat local	- Mise en place de projet partenaire avec des structures extérieures, services de la ville, associations au sein de la ville
		Découverte du patrimoine historique et culturel	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition de sortie extérieure - Visite de monuments, parc, médiathèque, cinéma, spectacle, contes ... - Intervenant(s)
ÉQUIPE D'ANIMATION	Assurer une continuité éducative	Permettre une complémentarité dans les projets A.L.A.E./École	<ul style="list-style-type: none"> - Polyvalence des équipes sur les groupes d'âges - Passerelle GS/CP le mercredi - Thématique école et A.L.A.E. le mercredi : Semaine du goût

7. LE FONCTIONNEMENT

7.1. LA JOURNÉE « TYPE »

Une journée en centre de loisirs n'est, bien sûr, pas figée. Les jours se suivent et ne se ressemblent pas, des changements sont donc possibles en fonction des activités du jour, de la météo... Néanmoins, afin que vous ayez une idée du déroulement de nos journées, voici les grandes étapes des temps de la vie quotidienne :

HORAIRES	ACTIVITES
MATIN	
7h30	Ouverture du centre
7h30 - 9h00	Accueil des enfants sur leur site respectif
9h00 - 11h30	Activité(s) du matin
11h30 - 12h00	Rangement / Retour au calme
PAUSE MERIDIENNE	
12h00 / <u>Site G3</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Départ des enfants inscrits pour la matinée - Accueil des enfants inscrits à partir du repas du midi
12h00 - 13h30	Repas
13h30 – 14h00 / <u>Site G3</u> M.S/G. S	<ul style="list-style-type: none"> - Départ des enfants inscrits jusqu'au repas du midi - Accueil des enfants inscrits pour l'après-midi - Temps libre surveillé
Pour les petits et ceux qui en besoin	
13h30 - 15h	Sieste (un cycle de sommeil)
15h – 15h30	Réveil en douceur
APRES-MIDI	
14h00 - 14h30	Retour des groupes sur le site respectif / Temps calme
14h30 – 16h00	Activité(s) de l'après-midi
16h00 – 17h00	Rangement / Retour au calme / Bilan de la journée / Goûter
17h00 – 17h45 / <u>Site G3</u>	Accueil commun avec plusieurs pôles d'activités et jeux libres
17h45 – 18h00 / <u>Site G3</u>	Rangement, retour au calme
18h00 / <u>Site G3</u>	Fermeture du centre Période de vacances
18h30 / <u>Site G3</u>	Fermeture du centre Période des mercredis

7.2. LES REPAS

La ville de Saverdun œuvre depuis plus de 10 ans à la valorisation du goût et des produits de qualité en adhérant à la charte des "Cantines de Terroir". Les repas sont entièrement cuisinés sur place à partir de produits frais et locaux de préférence, de même que pour les pique-niques.

Depuis 2021, la restauration scolaire est engagée dans une démarche d'alimentation durable, avec en 2022, 30% d'achats durables dont 26% de BIO, restaurant labellisé Ecocert "en Cuisine".

7.3. LE TRANSPORT

Nous pourrions disposer de trois mini-bus qui seront conduits par les membres de l'équipe d'animation pour nos déplacements, ou faire appel à la société de transport Keolis située à Mazères.

8. L'ÉVALUATION DU PROJET

L'équipe de direction sera en charge de l'évaluation du projet pédagogique :

- Lors de l'élaboration des projets d'animation, en tenant compte de leur préparation et de leur pertinence avec les objectifs du projet pédagogique,
- Lors de la mise en œuvre des projets d'animation, dans le respect des règles de sécurité, durant les périodes concernées,
- En sondant la satisfaction du public (familles et enfants) / retour des animateurs des bilans des journées,
- En analysant les taux de fréquentation,
- En tenant compte des retours des animateurs et animatrices lors de régularisations pendant et/ou en fin de période.

Il est nécessaire pour toujours proposer des accueils de qualité, avec des activités adaptées aux besoins de chaque enfant :

- De faire le point sur ce qui a fonctionné, ou pas, ou encore, moins bien, par rapport aux objectifs que l'on avait défini,
- De ne pas perdre de vue ces objectifs et les adapter le cas échéant,
- D'échanger nos points de vue,
- De trouver ensemble des solutions aux problèmes que l'on rencontre,
- De réfléchir sur nos pratiques d'animateur et les améliorer si l'on constate des lacunes

ANNEXE N° 1

DOSSIER SANITAIRE



- Protocole sanitaire / P.A.I. / Régimes alimentaires
- Registre de soins
- Tableau de suivis des traitements
- Inventaire trousse de secours
- N° divers

PROTOCOLE SANITAIRE

Les membres de l'équipe de direction auront la charge de l'assistance sanitaire et gèreront, le cas échéant, les traitements et/ou médicaments des enfants, les soins des différentes blessures ainsi que le lien avec les familles.

En aucun cas, ils ne délivreront de médicaments sans avoir l'aval d'un médecin ou une ordonnance.

Pour tout cas particulier (santé, régimes alimentaires), un P.A.I (Protocole d'Accueil Individualisé) sera mis en place entre le centre de loisirs, la famille et le médecin (le cas échéant).

INVENTAIRE TROUSSES DE SECOURS

	TROUSSE Maternelle	TROUSSE G2	TROUSSE G3
Masques jetables	20	20	20
Gel hydroalcoolique (flacons)	1	1	1
Compresse	16	16	16
Pansements (boîtes)	1	1	1
Désinfectant (sprays)	1	1	1
Sérum physiologique (dosettes)	10	10	10
Pince à épiler	1	1	1
Ciseaux	1	1	1
Protections hygiéniques (serviettes et protèges slips)		X	X
Imprimé « Registre de soins » + stylo	2	2	2
Thermomètre frontale	1	1	1
Sparadrap	1	1	1
Scotch Urgo	1	1	1
Couverture de survie	1	1	1
Bandes de gaze	1	1	1
Bandes de crêpe	1	1	1
Gants jetables (sachets)	1	1	1
Sacs poubelle	3	3	3
Sacs à vomir	3	3	3
Lingettes (paquet)	1	1	1

NUMEROS DIVERS

- **Samu** : 15
- **Pompier** : 18
- **Gendarmerie** : 17
- **Numéro d'appel d'urgence européen** : 112
- **Pharmacie** : Sicre Manera, 2 rue Louis Pasteur, 09700 Saverdun => 05.61.60.33.63
- **Dr** : Centre Médical, 3 rue Louis Pasteur, 09700 Saverdun => 05.61.60.32.10
- **Centre hospitalier** : Centre Hospitalier Intercommunal des Vallées de l'Ariège (C.H.I.V.A.), Chemin de Barrau, 09000 Saint Jean de Verges, => 05.61.03.30.30
- **Centre antipoison** : 05.61.77.74.47
- **Numéro vert Enfance en danger** : 119
- **Numéro vert non-harcèlement** : 3020
- **DDCS** : 05.61.02.43.00
- **Office du Tourisme des Portes d'Ariège Pyrénées** : Aire de Périès, 09700 Saverdun => 05.61.67.52.52
- **Organisateur** : Mairie de Saverdun, 1 place du Souvenir Français, 09700 Saverdun, => 05.61.60.30.31
- **Coordination** :
 - Laure Fiorentino => 06.62.81.10.26
 - Audrey Castro => 06.70.08.89.98
- **Direction** :
 - **Vacances** :
 - Bénédicte Polion => 06.60.99.59.00
 - Aurélie Germa => 07.60.78.31.55
 - **Mercredis** :
 - Maëva Bonadeï => 06.45.19.59.98
 - Josselin Briand => 06.28.64.39.56

DOSSIER ADMINISTRATIF



- Déclaration de séjour
- Fiche Tam
- Assurance
- Recommandations départementales
- Déclaration d'accident grave

DOSSIER PÉDAGOGIQUE



- L'évaluation du projet pédagogique
- Grille d'évaluation : Suivi d'activité / Projet d'animation
- Outils pédagogiques pour l'élaboration des programmes d'animation
- Fiche de liaison

L'ÉVALUATION DU PROJET

OBJECTIFS ÉVALUÉS	CRITÈRES D'ÉVALUATION	INDICATEUR DE RÉUSSITE	OUTILS	RÉSULTAT	ANALYSE

Grille de suivi d'activité / Projet d'animation				
Nom :				1 Très satisfaisant
Prénom :				2 Satisfaisant
Date :				3 A perfectionner
		1	2	3
			4	Observations
L'activité				
Anticipe et prépare l'activité en amont				
Activité manuelle ? Sportive ? Temps calme ?				
Lieu de l'activité				
Intitulé de l'activité				
Nombres d'enfants				
Explications des consignes claires				
Sait adapter l'activité à l'âge des enfants				
Sait poser un cadre aux enfants durant l'activité				
Sait adapter l'activité à la fatigue des enfants, au moment				
S'implique dans l'activité				
Sait créer un "imaginaire"				
Sait gérer un temps calme				
Sait gérer un temps d'activité				
La santé et la sécurité				
Sait garantir la sécurité morale et affective des enfants				
Connaissance des règles de sécurité physique				
Sait rassurer les enfants				
Sait apporter les soins « basiques » en cas de petit accident (égratignures, chutes, etc...)				
Savoir réagir en cas d'accident				
Connaissance des règles d'hygiène				
Savoir gérer les conflits entre enfants				
Sait être à l'écoute des enfants				
Le projet				
Connaît la notion de projet				
Travaille avec une méthodologie de projet				
Ecrire un projet d'activité				
Partage les valeurs du projet				
OBSERVATIONS				

DESCRIPTIFS DES ACTIVITES :
Avec déroulement / organisation / règles et noms des activités / lieu...

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI

VACANCES 2023-2024 / ALSH SAVERDUN

ORGANISATION DES ACCUEILS DU SOIR / BINOMES

SEMAINE N°

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Grand Jeu (Nom du jeu + Anim')					
Pôle activité 1 (Nom du Pôle + Anim')					
Pôle activité 2 (Nom du Pôle + Anim')					
Pôle activité 3 (Nom du Pôle + Anim')					

FICHE DE LIAISON	
Date :	Destination :
Groupe:	Animateurs présents :

Trousse de secours	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non	Liste téléphonique parents	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non
Gilet de signalisation	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non	Goûters / apport sucré	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non
Change enfant	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non	Eau + verres	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non
Bon de commande	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non	Moyen de communication	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non
Dossiers enfants	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non	Vêtements adaptés	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non
PAI	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non					

Contact en cas d'urgence : site: Directeur(rice) :

POINT RÉGLEMENTATION / CONSIGNES GÉNÉRALES
<p>A l'arrivée de l'enfant , veuillez entourer la "X" ou "1" concerné(e) , si absence, noter "ABS" sur les "X" ou "1" + noter les totaux <u>Pour tout enfant non inscrit sur cette fiche, merci de contacter la direction ou de diriger la famille vers la direction au G3</u></p>

Nom, prénom de l'enfant	matin	midi	A.M	Départ	Recommandations particulières
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
TOTAL					

